

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 26 AVRIL 2023

NOTE EXPLICATIVE (FAQ)

A. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE NOS STATUTS

1. Quelles modifications proposez-vous aux règles de composition du Conseil d'Administration énoncées dans les statuts ?

Conformément aux règles actuelles de composition du Conseil, notre Conseil est composé de 15 administrateurs, dont trois administrateurs indépendants, neuf administrateurs nommés sur proposition de notre Actionnaire de Référence et les trois autres administrateurs nommés sur proposition de nos Actionnaires Restreints (dont Altria et Bevco représentent une grande partie).

En vue d'optimiser davantage la composition de notre Conseil, nous proposons à l'Assemblée Générale de réviser les règles de composition du Conseil. Par le biais d'une modification des Statuts, nous proposons d'augmenter le nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil de trois à quatre et de réduire le nombre d'administrateurs nommés sur proposition de l'Actionnaire de Référence de neuf à huit. Le nombre d'administrateurs nommés sur proposition des Actionnaires Restreints reste à trois.

La représentation augmentée proposée d'administrateurs indépendants optimisera, diversifiera et renforcera davantage la composition de notre Conseil et apportera de nouvelles perspectives qui seront précieuses dans notre stratégie de création de valeur à long terme.

B. PROPOSITIONS DE NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

2. Quels membres du Conseil quittent le Conseil ?

Les administrateurs suivants quitteront le Conseil après avoir complété de nombreuses années de service distingué : Mme Mariasun Aramburuzabala, M. William F. Gifford, M. Elio Leoni Sceti, Mme Xiaozhi Liu et Mme Cecilia Sicupira. Nous les remercions pour leur engagement et leurs nombreuses contributions.

3. Qui sont les nouveaux membres du Conseil d'Administration proposés ?

Les personnes suivantes sont proposées comme nouveaux administrateurs indépendants pour un mandat de quatre ans : Mme Lynne Biggar, Mme Aradhana Sarin et M. Dirk Van de Put. En outre, les personnes suivantes sont proposées pour être nommées ou dont le mandat sera reconduit sur proposition de l'Actionnaire de Référence pour des mandats de quatre ans: Mme Sabine Chalmers, M. Claudio Garcia et Mme Heloisa Sicupira ; et les personnes suivantes sont proposées pour être nommées pour un mandat d'un an sur proposition des Actionnaires Restreints : M. Martin J. Barrington, M. Salvatore Mancuso et M. Alejandro Santo Domingo.

Les biographies des nouveaux administrateurs proposés pour élection à l'Assemblée Générale sont incluses ci-dessous. AB InBev est heureuse d'attirer des personnes aussi qualifiées pour rejoindre les autres membres de son Conseil d'Administration et attend avec impatience leurs contributions.

Mme Lynne Biggar, citoyenne américaine, est titulaire d'un bachelier en relations internationales de l'université de Stanford et d'un MBA de la Columbia Business School. Elle est Senior Advisor chez Boston Consulting Group et membre du conseil d'administration indépendant de Voya Financial, Inc. une société leader dans le domaine de la santé, du patrimoine et de l'investissement basée aux États-Unis, et de Finastra, une société de logiciels financiers dont le siège se trouve au Royaume-Uni. Elle est également membre indépendant du comité exécutif de Leading Hotels of the World. Mme Biggar a été Executive Vice President et Global Chief Marketing Officer chez Visa de 2016 à 2022. Avant de rejoindre Visa, elle a été vice-présidente exécutive du marketing grand public et des recettes pour Time, Inc. et, auparavant, elle a passé plus de 20 ans chez American Express, où elle a occupé divers postes de direction. Mme Biggar est également membre du conseil d'administration de The New 42nd Street et du groupe mondial de commerce des médias MMA Global.

M. Salvatore Mancuso, citoyen américain, est titulaire d'un bachelier en Accounting de l'Iona College, aux États-Unis. Il est Executive Vice President et Chief Financial Officer du Altria Group. Au cours de ses 32 années passées chez Altria, il a occupé divers postes de direction dans les domaines de la finance, de la conformité, de la stratégie et du développement commercial. Parmi les postes à responsabilité qu'il a occupés au sein du Altria Group, citons celui de Senior Vice President, Finance & Procurement, et Treasurer & Vice President, Investor Relations et Accounting. Avant de rejoindre le Altria Group, M. Mancuso a travaillé pour Pittston Company. Il siège également au conseil d'administration de Greater Richmond Partnership.

Dr Aradhana Sarin, citoyenne américaine, est titulaire d'un diplôme de médecine de l'université de Delhi, en Inde, et d'un MBA de la Stanford Business School, aux États-Unis. Dr Aradhana Sarin est directrice exécutive et Chief Financial Officer d'AstraZeneca PLC depuis août 2021. Auparavant, elle était Chief Financial Officer d'Alexion, une société biopharmaceutique spécialisée dans les maladies rares. Avant Alexion, elle a été Managing Director Corporate et Investment Banking auprès de Citi Global Healthcare Banking, Managing Director de Healthcare Investment Banking auprès d'UBS, et a travaillé chez JP Morgan dans le groupe de conseil en fusions et acquisitions. Dr Sarin a commencé sa carrière en pratiquant la médecine en Inde et en Afrique. Elle est membre du Board of Governors de la Croix-Rouge américaine.

Mme Heloisa Sicupira, citoyenne brésilienne, est titulaire d'un MBA de la Columbia University (États-Unis) et d'un bachelier en droit de la Pontificia Universidade Católica (Brésil) ; elle est habilitée à pratiquer le droit au Brésil. Elle a précédemment siégé au conseil d'administration de São Carlos Empreendimentos S.A. de 2018 à 2022. Mme Sicupira a commencé sa carrière en 2011 en tant qu'avocate spécialisée dans les marchés des capitaux. Depuis 2017, elle est analyste d'investissement et gestionnaire de portefeuille chez LTS Investments et, auparavant, elle était analyste d'investissement chez MSD Capital.

M. Dirk Van de Put, qui possède la double nationalité belge et américaine, est titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Gand, en Belgique. M. Van de Put est président et CEO de Mondelēz International, le leader mondial des biscuits et du chocolat, depuis 2017. Il a rejoint Mondelēz depuis McCain Foods Limited, le plus grand distributeur et fabricant de frites surgelées, de spécialités de pommes de terre et de hors-d'œuvre, où il était Président et CEO depuis 2010. Avant de rejoindre McCain, il a été Président de la Global OTC Division de Novartis Inc, une société pharmaceutique suisse, et a passé plus de dix ans au sein du Groupe Danone, un fabricant de produits laitiers, d'eaux, d'aliments pour bébés et de produits de nutrition clinique, où il a été Président de la Americas Division et co-Président de

C. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. Combien d'administrateurs indépendants siègent au Conseil d'Administration ? Le Conseil d'administration d'AB InBev ne devrait-il pas être composé d'une majorité d'administrateurs indépendants ? Comment AB InBev justifie-t-elle le nombre actuel ?

Notre Conseil d'Administration se compose de 15 membres, dont trois sont indépendants au sens du droit belge. AB InBev respecte pleinement le Code belge de gouvernance d'entreprise, qui recommande que les sociétés aient au moins trois administrateurs indépendants.

En vue d'optimiser davantage la composition de notre Conseil, nous proposons à l'Assemblée Générale de réviser les règles de composition du Conseil (voir aussi la question 1 ci-dessus), en augmentant le nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil de trois à quatre et en réduisant le nombre d'administrateurs nommés sur proposition de l'Actionnaire de Référence de neuf à huit administrateurs.

Étant donné que notre Conseil d'Administration est composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs, nous sommes convaincus que le fait d'avoir quatre administrateurs indépendants offrira l'équilibre approprié pour garantir que les intérêts de tous les actionnaires soient pris en compte. De plus, bien que le Président Barrington et les Administrateurs Gifford et Santo Domingo ne soient pas considérés comme des administrateurs indépendants en vertu du droit belge, ils ne représentent pas l'Actionnaire de Référence d'AB InBev. Ils ont été nommés par nos Actionnaires Restreints (dont Altria et Bevco représentent une grande partie). Altria et Bevco ne font pas partie du même groupe que notre Actionnaire de Référence et ne partagent avec eux aucun intérêt commercial, mis à part leur détention d'actions AB InBev.

5. AB InBev respecte-t-elle l'exigence belge en matière de diversité des genres au Conseil d'Administration (exigeant qu'au moins un tiers des membres du Conseil d'Administration soit d'un autre sexe que les autres membres du Conseil d'Administration) ?

AB InBev a cinq Administrateurs qui sont des femmes pour un total de 15 administrateurs, respectant l'exigence belge en matière de diversité des genres depuis avril 2019.

AB InBev vise à offrir des opportunités égales dans le processus de nomination d'administrateurs (potentiels). La sélection des candidats à la fonction d'administrateur est basée sur des critères objectifs détaillés dans notre Charte du Comité de Nomination (incluse dans notre Charte de gouvernance d'entreprise et disponible via :

<https://www.ab-inbev.com/investors/corporate-governance/corporate-governance-documents.html>)

Notre objectif est d'avoir un Conseil d'Administration équilibré en tenant compte principalement des compétences, de la formation, de l'expérience et des antécédents de chaque membre du Conseil d'Administration. Évidemment, en tant que société belge cotée en bourse, nous respectons toujours toutes les règles et réglementations locales, et nous continuerons à le faire.

AB InBev poursuivra ses efforts pour favoriser la diversité des genres au sein de son Conseil d'Administration dans les années à venir.